



Communiqué de presse,
Le 10 juin 2021

Le SNBi aux côtés des futurs brasseurs !

Désireux de pouvoir accompagner les brasseurs en création, le SNBi a mis à disposition, depuis plus de 3 ans, un kit de démarrage accessible sur simple demande présentant l'ensemble des démarches pour pouvoir créer sa brasserie.

Aujourd'hui, le SNBi souhaite soutenir davantage les brasseurs en création, c'est pourquoi à compter de ce jour, les futurs brasseurs peuvent rejoindre le SNBi.

Cette adhésion en tant que « futur brasseur » permet d'avoir accès au FAQ thématiques (social, juridique, réglementaire, douanes...), aux guides conçus spécialement pour nos adhérents et aux nombreux tarifs avantageux que nos partenaires fournisseurs proposent.

L'adhésion est de 120 € pour 12 mois.

►► Pour adhérer : <https://www.brasseurs-independants.fr/formulaire-adhesion-futur-brasseur-vous-netes-pas-brasseur/>

Le SNBi œuvre pour les brasseurs artisans et indépendants, cette ouverture aux brasseurs en création répond à notre mission d'accompagnement et de soutien.

Contact presse :

Sonia Rigal – sonia.rigal@brasseurs-independants.fr

Tél : 06.09.46.28.88

*Le Syndicat National de Brasseurs Indépendants a pour mission de fédérer, représenter, aider et défendre l'ensemble des brasseries artisanales et indépendantes françaises. Le SNBi est la seule organisation professionnelle qui représente exclusivement les brasseries artisanales et indépendantes.
Créé en juin 2016, il compte, à ce jour, plus de 650 adhérents.*